

Les Foulées du Pic Saint-Loup «Challenge Inter-Entreprises»

Objectifs

Le « Rotary Pic Saint-Loup » et l'association «Au cœur du Pic» proposent aux entreprises de notre région un évènement sportif convivial et dans leur environnement en les invitant à participer aux « Foulées du Pic Saint-Loup » au Triadou le 25 octobre 2014.

Sont organisés deux challenges inter-entreprises qui vont leur permettre de concourir lors de cette épreuve ludique et à la portée de tous. Ces challenges sont conçus afin de créer une cohésion d'équipe et de stimuler une dynamique d'entreprise lors d'une compétition dans un des plus beaux sites de notre région.

Organisation générale

Ces deux challenges sont organisés par l'association «Au Cœur du Pic» et le « Rotary Club Pic Saint-Loup » dans le cadre des «Foulées du Pic Saint-Loup» ouvert à tous les publics et se déroulant à LE TRIADOU.

Les frais d'inscription au challenge sont inclus dans le montant de l'inscription individuelle (9 € si préinscription).

Le Rotary Club Pic Saint-Loup assure le secrétariat. (BP 5 – 34270 Saint Mathieu de Trévières)

Les inscriptions se font en téléchargeant le bulletin d'inscription disponible sur internet à l'adresse suivante : www.rotarypicsaintloup.fr. ou encore sur le site de Temps Course : www.tempscours.com Seules seront admises les inscriptions réceptionnées avant le 15 octobre.

Les candidats

Les challenges sont ouverts à tous les salariés faisant partie du personnel de toutes les entreprises et institutions publiques ou privées dont l'établissement est sur le territoire de la Communauté des Communes du Grand Pic Saint-Loup et encore celles s'étant portées sponsors des « Foulées du Pic Saint-Loup ». Ces challenges ne concernent pas les clubs ou associations à but non lucratif.

Il est étendu au Chef d'entreprise ainsi qu'aux conjoints et enfants des inscrits.

Les lauréats s'engagent à communiquer leur lien avec l'entreprise concernée.

La participation aux challenges inter-entreprises entraîne *de facto* l'acceptation sans réserve du présent règlement et celui des « Foulées du Pic Saint-Loup ».

L'entreprise pourra inscrire autant de coureurs qu'elle le désire.

Classement

Le premier challenge est une course au classement :

L'entreprise classée première sera celle qui aura le meilleur 3^{ème} coureur. Tous les coureurs de l'entreprise seront chronométrés mais le temps conservé pour désigner l'entreprise vainqueur sera celui du 3^{ème} coureur à l'arrivée.

Le second challenge est une course du nombre à l'arrivée :

L'entreprise classée première sera celle qui verra le plus grand nombre de ses salariés inscrits, leurs conjoints et enfants arrivés.

Le temps comme le classement des participants ne sont pas pris en compte mais seulement le nombre de salariés (et apparentés) arrivés.

Récompenses

La récompense attribuée aux entreprises vainqueurs de chaque challenge consiste en 16 bons de repas à prendre au restaurant «Le Clos des Oliviers» à Saint Gély du Fesc.

L'entreprise ayant classé le meilleur 3^{ème} coureur se verra offrir 6 repas.

Celle ayant le plus grand nombre d'arrivés se verra offrir 10 repas.

Ces repas sont à consommer dans les 6 mois des Foulées et après réservation.